GARDE-ENROBE

Extension du centre sportif de Meyrin (GE) par la réaffectation de son parking en une esplanade omnisports et l'implantation d'un bâtiment d'accueil du public

Eda Senn
groupe de suivi Pr. Corentin Fivet, Pr. Philippe Thalmann et Célia Küpfer

Garde-Enrobé est un projet d'extension du centre sportif de Meyrin. Il s'inscrit à la fois dans la politique de durabilité de la commune et dans la mise en place de nouvelles stratégies qui remettent en cause les habitudes de construction, de mobilité et de consommation. Le projet s'installe en lieu et place du parking du centre sportif actuel. Il propose de réaffecter ce dernier en un lieu de vie, en réduisant les places de stationnement en plein air. Il accompagne le projet actuel de revitalisation et décanalisation du Nant-d'Avril longeant la parcelle.

Garde-Enrobé comprend une esplanade sportive et un bâtiment d'accueil du public. L'esplanade est composée d'un terrain de football urbains avec un skatepark et un pumptrack, un espace pour loisirs extérieurs avec une scène, une installation de street workout, un terrain de basket 3x3, des tables de pingpong, un espace jeux enfants et des jeux d'échecs et du mouin géants. Le bâtiment, quant à lui, comprend des vestiaires, des salles de sport, un espace polyvalent offrant de réfectoire pour l'auberge, un point-vélo, des vestiaires ainsi que des locaux pour les associations sportives.

La diversité des activités proposées permet de s'adresser à une population mixte, du sportif avancé à celui du dimanche, du résident à l'enfant. Ainsi, le lieu de vie qu'est le centre sportif, ainsi les rencontres et les interactions. La programme envisagé profite de l'enrobé bitumineux existant permettant une mise en œuvre rapide et peu coûteuse. Les matériaux sont choisis en fonction de leurs usages. Concernant le bâtiment envisagé, les matériaux biosourcés et locaux, les assemblages mécaniques ainsi que des mesures diminuent les besoins en énergies non-renouvelables sont privilégiés.

Situation cantonale, Genève

Photo d'archives, Centre Sportif de Meyrin 1981

Photo du parking actuellement

Vue sur le bâtiment

Coupe transversale AA, 1:50

Photo aérienne du quartier, 1:2'500e

Un site au sein d'un territoire en pleine transition écologique

La ville de Meyrin s'est énormément développé ces dernières années, voyant sa population croître de 1'200% depuis 1950 pour atteindre 26'000 habitants.
Pour répondre à cette augmentation démographique, la ville a entrepris des travaux d'aménagement et de construction importants ces dernières années pour lesquels elle a été récompensée du Prix Wakker en 2022. Le commune s'est notamment illustrée par la création d'infrastructures et de zones de rencontre favorisant la mobilité douce. Meyrin se repose par ailleurs sur un plan directeur communal engagé dans les questions en lien avec la durabilité.

Parmi les aménagements développés ces dernières années, le quartier des Vergers, bien connu d'exemple. Le quartier comportant zone résidentielle, zone industrielle, zone naturelle et zone sportive a notamment vu la construction de l'écoquartier des Vergers et du Lac des Vernes (schéma I).
L'écoquartier, initié par la ville de Meyrin comprend 1'350 logements répartis sur différentes typologies et 3'000 emplois prévus. Ses aménagements extérieurs ont été imaginés dans le but de constituer un trait d'union entre la zone agricole Jeu nordet la zone urbanisée au sud, générant ainsi des milieux favorables à la faune et à la flore.
Le lac des Vernes, quant à lui, consiste en un bassin de rétention de 3'000m3 d'eau, situé au sud du quartier des Vergers, le long du Nant-d'Avril. Ce dernier est un affluent du Rhône long d'environ 6 kilomètres qui prend source au nivaeu du Lac des Vernes et se jette dans le Rhône à Bellevue. Ses berges ont été revues en profondeur longeant le centre sportif, une charte en vue de la revitalisation et la décanalisation a vu le jour en novembre 2020 sous le pilotage du WWF et du canton de Genève, dont Meyrin est signataire.

Ce projet de revitalisation est d'autant plus important que le Nant-d'Avril suit un corridor biologique d'importance cantonale qu'il (re)connecte avec le reste du canton. Ainsi, la mise en place de végétation du parking du centre sportif semble être particulièrement pertinente, en permettant notamment une forte réduction du trafic automobile. Ce dernier est également réduit par la suppression et construction de trois parkings souterrains ouverts au public sous le nouvel écoquartier,ainsi que la proximité des transports publics légitimisent d'autant plus sa réaffectation (schémas II, III et IV).

I. Un quartier aux zones diverses

II. Un parking dans l'usage est reconsidéré

III. Un site situé sur un axe biologique d'importance cantonale

IV. Une proposition d'extension de la zone sportive

D'un centre sportif à un lieu de rencontre sportcuturel

Le centre sportif est déjà bien fourni en infrastructure. Il s'est développé parallèlement à la ville de Meyrin dans la construction a débuté dans les années 60. Il est aujourd'hui composé d'un terrain de football, d'une piste d'athlétisme, de terrains de tennis, d'une cantine, d'une cafétéria, de pavillons-vestiaires ainsi que du parking qui desservait le complexe.
Il offre par ailleurs des terrains de football, de nouveaux vestiaires, une tribune pour le stade, une patinoire couverte, un toudotrome, des terrains de beach volley et un terrain de rugby ont été ajoutés. Des terrains de tennis supplémentaires ont également envisagés autour du terrain de rugby pour les prochaines années.
Le centre bénéficie d'une très bonne réputation, l'équipe suisse de football féminin y a notamment effectué un stage de préparation, régulièrement d'autres compétitions d'importance régionale s'y déroulent également. Le Meyrin FC pour le foot, le CPA Meyrin pour le patinage artistique et le CP Meyrin pour le hockey sur glace (schéma IV).

L'intention du projet est de proposer une extension de ce centre qui puisse répondre aux besoins des habitants d'aujourd'hui mais également poposer une évolution pour les habitants de demain.
Côté sportif urbaine, le programme répond à un engouement grandissant de la population locale avec l'implantation d'un skatepark et d'un pumptrack. Un terrain de basket 3x3, un espace dédié au street workout et des jeux d'échecs et du mouin géants viennent également étoffer ces terrains urbains complétant le dispositif.
Une zone est réservée aux enfants avec un parcours équilibre permettant de développer leur motricité ainsi qu'une scène, entourée par une zone libre avec parcours d'initiation au vélo. Pour encore élargir le public cible, des jeux de société géants tels que le jeux d'échec et du mouin viennent compléter l'esplanade.

Le bâtiment accueille un espace d'hébergements avec chambres et dortoirs, offrant 72 places pour des groupes tels que des clubs, des équipes vodiaues, des groupes pour des stages sportifs et des personnes de passage.
Il propose également un public, avec sa terrasse extérieure, et faisant également office de réfectoire pour les hôtes, complète ce programme. La terrasse côté Nant-d'Avril est privatisée et sert d'espace extérieur commun pour les hôtes et les employés.
Des locaux destinées aux associations sportives du centre permettent également de compléter le programme avec des bureaux et locaux. Un espace dédié au stockage leur est également destiné.
Pour les usagers sportifs, des vestiaires avec douches, wcs et casiers sont à disposition au rez-de-chaussée. Un point-vélo, situé à proximité à la porte cyclable de l'autre côté du Nant-d'Avril permet à la fois aux promeneurs, aux sportifs du centre et aux habitants de venir réparer leur vélo ou simplement le gonfler.
Concernant les aménagements extérieurs. Une zone dédiée à la détente, dans l'esprit d'un parc public est prévue avec un kiosque/buvette, des tables de pique-nique, des bancs, des jeux pour enfants, une fontaine, des planches en libre service et des toilettes publiques. Pour les vélos, il y a des arceaux de parcage permettant de les attacher. Pour les sportifs, il y a des espaces de pratique libre, avec des mobiliers fixes, type plateforme en bois, qui renforcent la délimitation entre activité et des mobiliers libres, tables et chaises, pour une appropriation de lieu par ses utilisateurs. Pour améliorer quelque peu la biodiversité, les arbres existants sont conservées, et des arbres sont également dans les espaces aménagés, le tout est entouré par la passe biohorne VI, VII et VIII.

La diversification des activités proposées permet ainsi de favoriser les rencontres par la création d'un lieu polyvalent venant articuler tant le rayonnement cantonal du centre sportif que les désirs variés des habitants du quartier.

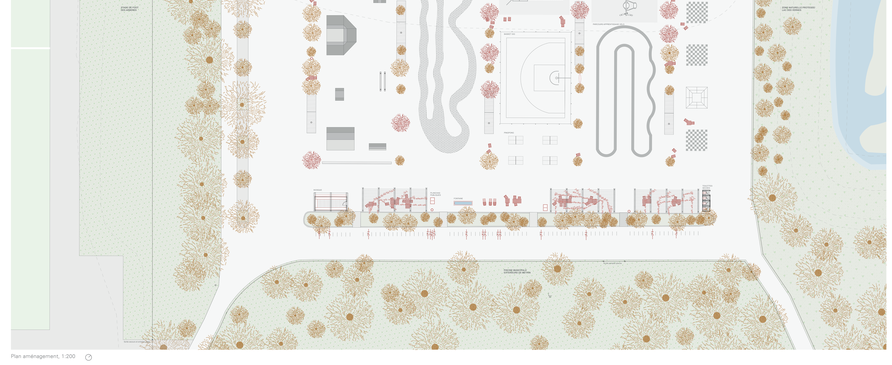
Plan aménagement, 1:200

Photo aérienne du site, 1:500e

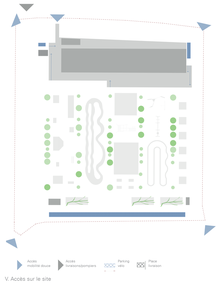
V. Accès sur le site

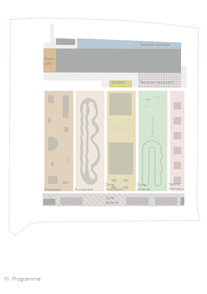
VI. Programme

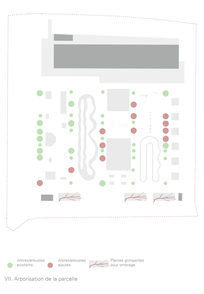
VII. Arborisation de la parcelle

VIII. Mobiliers urbains

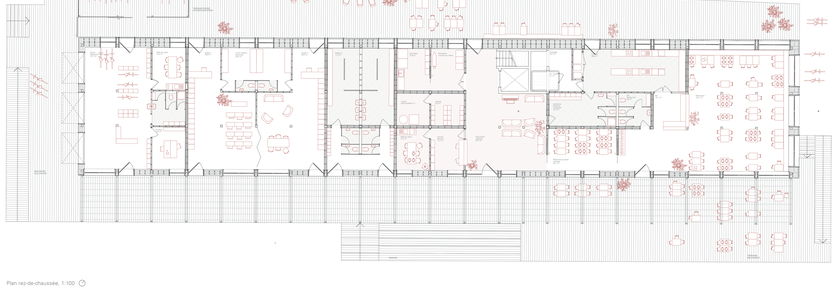
Plan rez-de-chaussée, 1:100

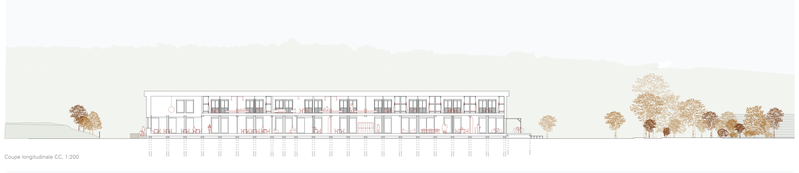
Coupe longitudinale CC, 1:200

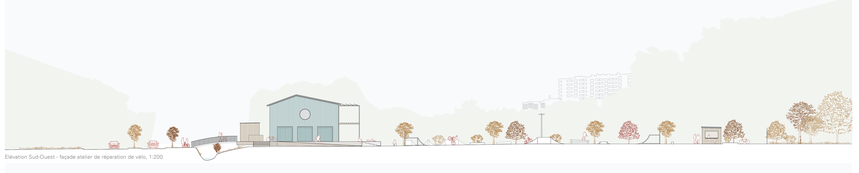
Elévation Sud-Ouest - façade atelier de réparation de vélo, 1:200

Coupe transversale DD, 1:200

Elévation Nord-Ouest - côté voie verte/avenue Louis-Rendu, 1:200

Elévation Nord-Est - façade restaurant, 1:200

Elévation Sud-Est: côté zone sportive, 1:200

Façade Sud-Ouest 1:1, 1:50

Coupe longitudinale BB, 1:50

Toiture
- tuiles plates terre cuite côté route et tuiles solaires côté jardin+enduit
- liteaux
- contre-liteaux ventilé
- étanchéité
- sous-couverture-volligeage
- isolation laine de bois 240mm
- chevronnage 120x160mm
- liteaux technique
- panneau épicéa massif 350x200mm
- lambrissage bois

Façade
- panneau finition épicéa 3 plis 27mm
- ou panneau d'argile 35mm
- isolation chanvre (vide isolé) 60mm
- pannes OSB 20mm
- contre-liteaux bottés de paille 400/120mm
- montants structureux épicéa 60x120mm
- panneau fibre de bois 20mm
- enduit terre
- double-chaussage 40x27mm
- bardage mélèze 22mm
- peinture de finition type Keim (peinture oxydoisol)

Structure porteuse
- pannes toitures épicéa massif section 200x300mm
- poutre épicéa massif, long. max 4300mm sections 160x340mm et 120x240mm
- poteau épicéa massif, long. max 4300mm section 200x200mm
- vis tirnner de fondation M-tecson 3500mm
- cage escelier et ascenseur CLT épicéa

Plancher intérieur
- chambre : parquet chêne massif 23mm
- salle d'eau : carrelage
- autres : linoleum
- chambres : isolant acoustique 15mm
- panneau fibre bois OSB 15mm
- grandes cannaces 90mm
- claievrage chape terre crue 120mm
- panneau OSB 19mm
- isolant fibre de bois 20mm
- panneau 3 plis 16mm
- solive épicéa massif 200x80mm

Plancher rez-de chaussée
- salle d'eau : carrelage
- autres : linoleum
- panneau OSB 18mm
- granulats permeood 30mm
- chevrage chape terre crue 120mm
- panneau OSB 18mm
- pare-vapeur
- isolant fibre de bois 20mm
- laine de bois 240mm
- panneau OSB de fermeture 18mm

Cloison intérieure 70db - 250mm
- plaque d'argile et enduit de finition 25mm
- montants structureux épicéa 60x80mm
- panneau fibre min. entre montants 60mm
- panneau fibre minérale 80mm
- plaque d'argile et enduit de finition 25mm

Cloison intérieure 40db - 110mm
- plaque d'argile et enduit de finition 25mm
- ou panneau 3 plis épicéa 27
- montants structureux épicéa 60x80mm
- panneau fibre minérale 80mm
- plaque d'argile et enduit de finition 25mm
- ou panneau 3pliq épicéa 27mm

Menuiserie
- portes et fenêtres bois/bois épicéa
- cadres et feux cadre en épicéa massif
- tablettes bois massif
- store en toile

Terrasse
- revêtement lames en douglas massif

Pergola
- panneaux solaires thermiques 800x1500mm
- chevrons d'ombrage 80x80mm
- poutre épicéa massif 80x220mm
- onleau épicéa massif 100x100mm

Les enjeux de durabilité comme vecteur de conception

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, le choix des matériaux s'est porté sur des matériaux locaux, majoritairement biosourcés et le plus possible issus de réemploi (schéma 1). Ceux-ci ont été choisis en fonction de leur cycle de vie du bâtiment a été menée à plusieurs niveaux.

La structure principale, constituée de portées entre 3.25 et 4.25m, est en épicéa massif des forêts environnantes, à l'exception de la cage d'escalier et d'ascenseur qui sont en CLT. La structure est simple et robuste, elle est pensée pour pouvoir être facilement transformée au cours de temps. Le système de poteau-poutre permet également d'envisager des passages techniques dans les parois sans avoir à modifier la structure porteuses (schéma 2).

Les façades sont isolées en bottes de paille. Ce matériau local, offrant de très bonnes performances et ayant une empreinte carbone très faible, a simplement de mise en place donner lieu à un chantier participatif. Afin d'optimiser l'efficacité thermique, au sud, une seul rangée de 36cm est disposée. Au nord, une double rangée de bottes de paille de 72cm est disposées. Les panneaux OSB qui encadrent l'isolation servent également de contrevènement pour la structure porteuse. Les menuiseries sont en bois/bois, ce qui permet de limiter les ponts thermiques et de référence énergétique, ce qui est considéré comme un beau sportmat.

Les planchers sont en bois massif et les chapes en terre crue. Ceci permet d'améliorer l'inertie thermique du bâtiment et d'épaisir de la masse utile réduisant les bruits solidiens. Les cloisons en panneaux d'argile contribuent également à la régulation thermique.

Les fondations sont en vis tirnner afin de réduire les travaux d'excavation et de limiter le béton. Ainsi, le bâtiment pourra être démonté dans le temps de lui-même en cesure réduit et de pouvoir être (dé)construit/(re)cyclé en fin de vie du bâtiment. Ce système construisit rend possible la création d'une plateforme en bois surélevée et permet ainsi de définir spatialement une zone détachée de la zone sportive bitumineuse.

La pergola côté sud-ouest permet d'ombrager la façade et de supporter les panneaux solaires thermiques. Ces derniers sont couplés à un système de récupération de chaleur qui permet de chauffer le bâtiment en chauffage et eau chaude sanitaire. La ventilation à simple flux est couplée d'un système de récupération de chaleur. Enfin, des dalles photovoltaïques installées en toiture viennent compléter l'apport en électricité (schéma 3).

Le programme imaginé, lui, permet par sa polyvalence d'envisager une utilisation diurne et nocturne, en soirée saison, et ainsi de garantir une économie/mutualisation des ressources. (schéma 4, 5.1 et 5.2)

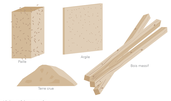

1. Matériaux biosourcés

2. Schéma du système structurel

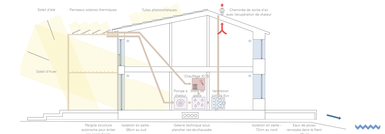

3. Schéma du système technique envisagé

4. Utilisation diurne/nocturne

5.1 Programme 1er étage

5.2 Programme rez-de-chaussée